



Installation d'un système d'alerte PPMS à l'école

Dans un souci de protection contre tout danger lié à une intrusion non autorisée au sein de l'école, la commune a souhaité y faire installer une alarme anti-intrusion. Un système d'alerte PPMS agit comme un bouclier préventif et permet une réaction rapide en cas de tentative d'accès.

Le dispositif est composé d'un point d'alerte PPMS ainsi que de plusieurs boutons PPMS déclencheurs mis à disposition des intervenants au sein de l'école (enseignants, personnel communal), dans l'ensemble des bâtiments.

Le coût de cette opération, réalisée courant avril, s'élève à 8851,00 € H.T et est co-financée par:

- le Département



960,00 €

- l'Etat



4425,00 €